

« Cela ne m'enlève pas mon algérianité ».

Entretien avec CHRISTIANE CHAULET-ACHOUR  
Propos recueillis par BELABBAS BOUTERFAS  
Entretien inédit, réalisé en juin 2018

\* \* \*

**Belabbas BOUTERFAS** – *Bonjour Christiane, vous êtes née à Alger dans une famille de militants pour les causes justes. Peut-on dire que cela a eu une incidence sur vos choix ?*

**Christiane CHAULET-ACHOUR** – Je suis surtout née dans une famille où mes parents avaient de fortes convictions religieuses, ouvertes et tolérantes, qui se traduisaient par un humanisme vrai qui les a progressivement conduits, dans cette Algérie coloniale où ils vivaient et où ils étaient nés, à admettre l'idée d'indépendance comme seule solution à l'injustice du système, non sans avoir auparavant, espéré qu'une mise à égalité des deux populations cohabitant dans le pays pouvait éviter violences et ruptures. Ce ne fut pas facile et cela s'est traduit, surtout pendant les sept années de guerre, pour moi qui étais une petite fille, à entendre, à la table familiale où prenaient place des gens très divers, toutes sortes de débats qui ont sans doute fait, subrepticement, à mon insu, ce que je suis devenue. J'ai appris qu'on pouvait être en marge de sa « communauté » et qu'il n'y avait aucune honte à ne pas hurler avec les loups. L'exemple de mes aînés a été aussi un creuset de formation.

**B. B** – *Vous parlez rarement de vos parents et frère et sœur, pourtant ils étaient des acteurs actifs dans la lutte du peuple algérien pour son indépendance ?*

**C. C.-A.** – Je n'en parle pas car il n'y a pas lieu d'en parler. Quand il a fallu le faire je l'ai fait. En particulier quand j'ai dû rectifier une notice très tendancieuse, en associant mes remarques à celles de mon frère aîné, dans le dictionnaire sous la direction de R. Gallissot édité à Paris en 2006 et réédité aux éd. Barzakh en 2007 [*Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier - MaghrebAlgérie - Engagements sociaux et question nationale - De la colonisation à l'indépendance 1830-1962*]. On peut se référer, plus sérieusement au *Dictionnaire* de Rachid Khettab où mon frère, Pierre Chaulet, a écrit les notices de mes parents et de ma sœur, Anne-Marie Louanchi, engagée dans la Guerre de libération nationale et que j'ai, moi-même, relues [*Frères et Compagnons - Dictionnaire biographique d'Algériens d'origine européenne et juive et la guerre de libération - 1954-1962*, Dar Khettab, 2012]. A la mort de mon frère, je suis intervenue plusieurs fois ; tous ces textes existent sur mon site au signet « Histoire et mémoire ».

Je suis persuadée aussi que si l'on peut être fière des siens, et qu'ils font en partie ce que nous sommes surtout mes parents - ma mère au moins autant que mon père -, on ne devient que ce que l'on veut devenir soi-même dans les difficultés et les contradictions du pays où l'on vit.

[Pour compléter les informations que je donne et le côté parcellaire de mes réponses, je me permets de renvoyer à des articles disponibles sur mon site : <http://www.christianeachour.net>]

**B. B – *Enfant, étiez-vous consciente de la situation de la présence de deux communautés ?***

**C. C.-A. –** Bien évidemment. Et du mur qu'il y avait entre elles. Par conviction religieuse, mes parents nous ont inscrits, mes sœurs, mes frères et moi, dans des écoles chrétiennes. Celle où j'ai fait toute ma scolarité jusqu'en 1961, le Cours Fénelon au centre d'Alger (rue Khelifa Boukhalfa, ex-Denfert Rochereau), n'accueillait aucune fille de l'autre communauté. Il faut croire que l'influence familiale, tout ce que l'on observait et écoutait à la maison et les années 1960-1962, ont été décisives puisque je ne me rappelle pas avoir éprouvé le moindre embarras à vivre l'Algérie « algérienne » dès l'indépendance. J'ai évoqué tout cela en participant à deux collectifs coordonnés par Leïla Sebbar, *Mon père* (éd. Chèvrefeuille étoilée) et *C'était leur France* (Gallimard-Témoins, 2007).

**B. B – *Pendant vos études scolaires et universitaires, activiez-vous dans une association, formation politique... ?***

**C. C.-A. –** Mes études universitaires ont commencé après l'indépendance. J'ai fait ma terminale au lycée Omar Racim (ex-lycée Delacroix) en 1962-1963 et suis rentrée à l'université en octobre 1963. Donc, avant l'indépendance, il s'agit de mes études primaires et secondaires. J'appartenais au mouvement du scoutisme qui a été aussi un lieu, pour moi, de prise de conscience. A l'âge de 8 ans (juste l'été 1954), j'ai fait mon premier camp et nous étions encadrés en partie par des responsables des « scouts musulmans ». Nous avons eu aussi un grand rassemblement (j'avais dix-sept ans) qui regroupait tout le mouvement scout, toutes communautés confondues. Et on avait appris un chant sur la jeunesse, en arabe.

[<https://www.latoilescoute.net/Alger-Paris-les-Scouts-de-France>].

Ma formation « politique » si l'on peut dire, a été bien renforcée quand je me suis retrouvée à Paris - nous ne pouvions plus rester à Alger à cause de l'OAS - en 1961-1962 : j'allais voir régulièrement mon beau-frère, Salah Louanchi, incarcéré à la prison de Fresnes, qui m'a fait lire énormément de choses. Pour lui, il était essentiel que l'Algérie ait des gens formés. En juillet 1962, je venais d'avoir 16 ans...

J'ai alors terminé mes études secondaires et entamé mon cursus en lettres jusqu'à l'obtention de mon doctorat de 3<sup>e</sup> cycle et mon recrutement à l'université après avoir été assistante à l'ENS de Kouba. Dans le même temps, je me suis mariée et j'ai eu mes trois filles entre 1966 et 1976... Il faut se souvenir aussi que dans les années après 1962, on vivait dans l'euphorie de l'indépendance et qu'on se sentait impliqué dans la vie collective sans nécessairement adhérer à un groupe ou un parti qu'il fût officiel ou clandestin. A partir du moment où j'ai été enseignante à la fac., j'ai fait partie de la base militante (et pas conformiste) de la FTEC (Fédération des travailleurs de l'éducation et de la culture).

Les débats et les reculs au moment de la discussion du code de la famille et de son adoption par l'Assemblée nationale ont provoqué le désir de faire quelque chose de concret. Sous l'impulsion de Dalila Morsly, nous avons créé un Atelier de Réflexion sur les Femmes Algériennes (ARFA), au début de 1984, atelier intégré à l'association HIWAR mais sans contrôle de cette dernière. Nous lui avons donné le nom de « Présence de femmes ». Notre objectif s'imposait : faire des recherches sur les femmes - en embrassant le vaste

domaine des Lettres, Arts et Sciences humaines -, écrire nous-mêmes et aider des jeunes filles et des femmes sur la voie de l'écriture. Notre première « sortie » s'est faite à l'occasion du 8 mars 1984, journée qui a été depuis longtemps journée de fête et de lutte pour les femmes en Algérie (dans l'impulsion du 8 mars 1965, mémorable). Le 8 mars 1989, cet atelier renaît sous un nouveau nom, le groupe Aïcha. Son seul « marrainage » est celui des Aïcha-s de l'Histoire et de la littérature. Un petit manifeste accompagne sa naissance :

*« Aïcha Vivante  
VIVANTE comme  
Aïcha, Bent Abi Bakr, l'épouse préférée du Prophète, épouse turbulente, elle surmonta les commérages des bien-pensants, leva une armée contre Ali, écrivit des allocutions en prose rimée ;  
Aïcha Bent Talha qui refusa de se voiler : « Dieu le Tout-Puissant m'a distinguée des autres par la beauté. Je voudrais que les gens le remarquent et reconnaissent ainsi ma supériorité. Je ne me voilerai pas » ;  
Aïcha al-Mannubiyya, la Sainte, qui refusa d'épouser son cousin et s'enfuit à Tunis où elle vécut vénérée du peuple ;  
Aïcha Laabo à la rouerie légendaire ;  
Aïcha Kandicha qui, au sortir du coffre magique, déclarait :  
« Je suis Kandicha  
Viens  
Je te dirais la vie » ;  
Aïcha Radjel, la populaire, dont les refus insolents défient et dérangent les conformismes étriqués.  
Vivantes Aïcha-s, héroïnes de l'énergie, de la rupture, de la résistance, de la hardiesse et de la détermination.  
C'est sous vos auspices que nous choisissons de nous inscrire, pour crier à travers le récit de nos expériences, l'expression de nos inquiétudes, de nos préoccupations, désirs et projets ;  
Avec nos mots, avec notre force, notre cœur et notre sensibilité, que nous refusons d'être bannies, enchaînées, brisées, asphyxiées ;  
Que nous décidons d'être au monde et à la vie.  
Promesses de femmes »*

De belles aventures - dont la confection d'un Agenda en 1992 « Droits des femmes en Algérie » - en marquent la vie jusqu'en 1993 et 1994 où, avec le départ de certaines et les difficiles années d'alors, il s'éteint dans la vie culturelle algéroise mais pas dans nos mémoires.

Entre cette vie citoyenne et ma vie professionnelle, il n'y a pas d'étanchéité car je m'intéresse de plus en plus aux écrivaines et je les enseigne [cf. A190, « 25 ans de recherches féministes », article écrit en 2007].

C'est sur cette lancée, mais pas du tout avec la même implication sociétale, que je crée à Cergy-Pontoise lorsque j'y suis élue en 1997, un groupe de recherche autour des femmes en littérature. Outre les recherches, l'objectif est alors de « féminiser » les programmes de licence, lourdement masculins.

Qui mieux qu'Andrée Chedid pourrait dire mon ressenti de ce parcours, dans son poème, « Navigations des hommes », dans *Cavernes et Soleils*,

*« Doublant rocs et lacis  
Ou remontant les canaux tranquilles*

*Stagnant parfois à en mourir  
Ou chevauchant les tumultes*

*Dérivant sur l'eau plane  
Affrontant les rafales*

*Et les volte-face du temps*

*NOUS NAVIGUONS DANS L'AUJOURD'HUI »*

**B. B – Vous avez commencé votre carrière professionnelle à L'ENS de Kouba où l'on formait des enseignants, à l'université d'Alger, vous avez travaillé conjointement avec Dalila Morsly, vous avez participé au sein d'équipes qui travaillaient sur les réformes de l'enseignement en Algérie, pourquoi ce revirement vers la littérature ?**

C. C.-A. – Il n'y a jamais eu de revirement. Dès mon année propédeutique, j'ai choisi la littérature. Les études de philosophie m'avaient tentée mais pas les profs que nous avions à la fac. centrale. Celle qui m'avait donné le goût de la philo. était mon prof de Terminale, une femme extraordinaire, Monique Garniron (devenue ensuite Monique Benzine), une femme engagée auprès des Algériens. C'était le même type d'enseignants que j'ai retrouvés à la fac : de jeunes agrégés venus pour aider l'Algérie, des insoumis. Et puis aussi deux enseignants qui ont été essentiels pour moi : Jacqueline Lévi-Valensi et Jamel-Eddine Bencheikh. C'est grâce à eux que je suis entrée en littérature avec passion. Cette passion ne m'a pas quittée.

Les discussions sur les programmes pour une licence de français « algérianisée » ont commencé bien après quand j'étais enseignante à l'université. [Mon amie, Afifa Bererhi a rassemblé des textes dans la revue de l'Université d'Alger 2 en juin 2010, *Cinquantenaire de l'Algérie indépendante - Itinéraires et visages en devenir* où j'ai publié un témoignage, « 1963-1993, trente ans de vie universitaire algéroise : témoignage d'une enseignante de français ». Article disponible sur mon site dans la rubrique des « Articles », A240].

**B. B – Vous qui étiez d'une famille qui a toujours œuvré pour le dialogue entre les deux communautés, comment avez-vous vécu le départ, en 1994 de l'Algérie ?**

C. C.-A. – Evidemment ce fut le cœur lourd. Quand vous vous engagez totalement dans votre pays et que, tout à coup, la porte de l'histoire vous claque au nez, ce n'est pas agréable. C'est comme si on vous disait : « tu t'es trompée sur toute la ligne. L'Algérie ne veut pas d'Algériens comme toi. Tu n'es pas Algérienne ». Une fois le choc passé, vous rationalisez, vous vous dites que les minorités ont des problèmes dans tous les pays. Je ne dis pas que je ne regrette pas que l'Algérie n'ait pas gardé son ouverture plurielle prônée pendant la guerre de libération et vécue les premières années de l'indépendance. Mais c'est ainsi : le diktat arabo-islamique a fait loi. Cela ne m'enlève pas mon algérianité et m'oblige, en partie, à redimensionner mon appartenance juridique au pays. Je pense que cela explique aussi le grand intérêt que j'ai toujours porté à mes aînés écrivains comme Jean Sénac ou Anna Greki. [Cf. Articles A238 et A241].

**B. B – Est-ce votre départ pour la France qui vous a définitivement orientée vers les littératures francophones ?**

C. C.-A. – Non. Pas du tout. Ce qui m'a ancrée dans les littératures dites francophones, c'est l'effort de réflexion pour « algérianiser » les programmes de français. En tant qu'étudiante de Lettres, j'y ai été préparée, dès ma licence, par le cours dispensé doublement par J. Lévi-Valensi et J-E. Bencheikh sur la poésie algérienne de combat qui a donné l'anthologie, publiée en 1967, *Diwan algérien*. Lorsque nous discutons des programmes d'une licence de français adaptée à l'Algérie, la première chose que nous avons faite - et il a fallu se battre contre nos propres responsables pour l'imposer... « une licence de français doit enseigner des écrivains français. C'est une langue étrangère » - a été d'inclure dans les programmes les écrivains du Sud et en particulier, en licence de

français, les écrivains de langue française. D'abord, nous n'avons enseigné que les Algériens. Puis, progressivement, nous avons introduit des Africains, des Antillais et toutes sortes de problématiques nous concernant. Je garde le souvenir mémorable d'un cours d'une année sur *Le Devoir de Violence* de Yambo Ouologuem, en 1972-1973, écrivain que l'on commence à redécouvrir en France où il était ostracisé ; et de l'engouement que j'ai tenté de transmettre, de génération en génération, pour *Gouverneurs de la rosée* de Jacques Roumain.

Mon départ en France aurait dû entériner la disparition de ces littératures de mes préoccupations tant elles étaient inconnues dans l'enseignement universitaire, surtout quand j'y arrive en 1994. Quand j'ai pris mon premier poste à l'université de Caen, en 1994, c'était le désert total de ce côté-là. J'ai pris le détour des *Mille et une nuits* et de leur influence dans les œuvres contemporaines pour introduire des auteurs du Maghreb et du Machrek aux côtés d'auteurs « légitimes » comme Marcel Proust ou d'autres. Mais être « déportée » de ses choix initiaux est une excellente gymnastique intellectuelle car elle vous oblige à ouvrir votre éventail de lectures.

Pour souligner cette différence dans la manière d'aborder les littératures francophones, j'ai pris, en 2007, l'exemple de Frantz Fanon [sur mon site, Article A192]. Mais d'autres exemples pourraient être développés.

**B. B – On n'a pas beaucoup d'informations sur vos activités de critique littéraire pendant votre passage à l'université de Caen. Était-ce une période d'adaptation ? Pouvez-vous nous en dire plus ?**

C. C.-A. – D'abord, je n'étais pas professeur mais maître de conférences et la hiérarchie est très forte en France, surtout dans une université de province. C'est vrai que je devais m'adapter à ce nouveau contexte, à des enseignements de littérature française et de littérature comparée qui soient « légitimes ». Mais je suis allée aussi dans beaucoup de colloques, de rencontres diverses. J'ai repris contact avec mon ancien professeur d'Alger, Jacqueline Lévi-Valensi qui présidait la Société des études camusiennes aux travaux desquels j'ai participé ; j'ai aussi pu participer aux rencontres de l'Association des études sur l'humour qu'animait Judith Stora-Sandor avec la revue *Humoresques*. Parallèlement, j'ai très vite rejoint Marie Virolle dans l'entreprise tout à fait exceptionnelle qu'a été *Algérie Littérature/Action* qui a tant fait pour les littératures d'Algérie, pour la peinture, etc. La consultation de mon site donne une partie de cette activité avec les Articles de A.56 à A. 80. Et également des textes dans le signet des « Interventions culturelles ».

**B. B – Comment expliquer les résistances, dans les universités françaises, contre les littératures du Sud ? Quels arguments avancent les opposants ?**

C. C.-A. – J'ai tellement écrit sur cette question qui a été et est mon cheval de bataille comme citoyenne et comme enseignante que je ne saurais par où commencer ! On sait que chaque pays ressent la nécessité de définir les objets de la transmission littéraire aux générations en formation. En littérature, les enjeux sont très sensibles et les choix contraignants. On comprend donc la difficulté, de part et d'autre de la Méditerranée, à donner leur place à ces corpus de textes qui dérangent l'ordonnement « citoyen » qu'on essaie d'imposer. Occultés ou, au mieux, marginalisés, ces corpus de textes, par le traitement d'exclusion qu'ils subissent, montrent combien ils sont perturbateurs.

Cette perturbation vient de leur statut et de leur texture : nés dans le contexte de la colonisation, ils trahissent, par la langue même qu'ils font leur, l'aventure coloniale provoquant le malaise en France et la suspicion en Algérie. On sait qu'une langue n'est

jamais neutre et ce français, écrit par ceux à qui on l'a imposé mais qu'ils ont fait leur par le travail d'appropriation et de transformation inhérent même au geste créateur, est toujours entaché du plurilinguisme et du pluriculturalisme dont ils sont empreints. Du côté de l'acquis, l'écrivain, quels que soient ses efforts d'autonomie, appartient à la langue dans laquelle il écrit avec son système de pensée à travers la bibliothèque « potentielle » qu'il a engrangée et la charge historique de cette langue, ses structures logiques, son univers mental. Du côté de son origine, l'écrivain ne fait pas table rase de sa langue, de sa culture de naissance et de son histoire de domination. Les textes francophones sont au cœur d'influences et d'apprentissages conflictuels que l'écriture tente de conjuguer ou de faire cohabiter et ne peuvent se classer dans une catégorie monolithique et socio-centrée.

Or toute transmission littéraire institutionnelle participe à l'intégration du citoyen dans sa communauté nationale définie par des frontières plutôt que par des porosités et des extensions. Pour inclure ces textes, au moins bilingues et biculturels, dans la transmission institutionnelle, encore faut-il que les communautés française et algérienne se perçoivent comme plurilingues et pluriculturelles pour intégrer cette galaxie métisse que sont les « francophonies littéraires » : c'est encore loin d'être le cas. Les débats au centre desquels se trouvent prises les francophonies littéraires témoignent de cette résistance à une définition métisse et ouverte de la culture d'une nation en même temps qu'ils trahissent l'actualité de ces questions et leur impossible gommage. Expliquer n'est pas justifier mais toucher du doigt les blocages pour les contourner.

Encore une fois, pour ne pas être trop longue, je renvoie pour les lecteurs que cela intéresse, aux nombreux articles que j'ai écrits à ce sujet et au compte-rendu de l'expérience de la collection que j'ai dirigée aux éditions Champion, « Entre les lignes » : l'expérience est éloquente : en trois ans, à raison de huit études par an, nous avons publié 32 études d'œuvres francophones. L'éditeur a arrêté brutalement car ces auteurs n'étant pas dans les programmes officiels et il ne vendait pas assez d'ouvrages.

***B. B – Vous menez un combat pour une meilleure visibilité de ces littératures, aidée en cela par la qualité et la diversité des productions. Pensez-vous que le blocage est idéologique ?***

**C. C.-A.** – Tout blocage est toujours idéologique... Dans le cas de ces littératures, comme je viens de vous le dire, c'est patent et personne ne s'y trompe. L'actuel président de la République, en France, a choisi comme représentante de la francophonie, celle qui est le moins « francophone » selon les critères que l'on peut définir sous ce qualificatif, celle qui n'affiche en rien dans la texture de ses fictions sa marocanité et s'intègre totalement dans les canons de « l'écriture française hexagonale ». Avec l'extension très impressionnante d'œuvres littéraires en français écrites par des non-Français ou des écrivains pour lesquels ce n'est pas une langue d'origine, on ne peut plus éviter ces littératures. Ce statut de marginalisation ne pourra pas perdurer même si, à l'aune de ma petite expérience, c'est un peu frustrant de voir la régression de ces enseignements plutôt que leur extension. De très belles thèses sont soutenues sur ces sujets mais ces nouveaux docteurs ne trouvent pas de postes en universités. Néanmoins rares sont les universités, dans leurs département de lettres qui évitent totalement ces corpus. C'est à suivre...

Pour ma part, n'ayant plus le public des étudiants, je me suis tournée, depuis ma retraite, vers une autre forme de transmission qui me passionne : depuis mars 2016, je publie régulièrement des articles dans le site de la revue culturelle *Diacritik* (libre d'accès pour n'importe quel lecteur) et je sillonne... ces littératures du Sud avec une ouverture très large : il suffit de consulter le site où je publie, ce mois de juillet 2018, ma cinquantième contribution. Je continue aussi à publier dans des collectifs universitaires des articles mais cela touche un public beaucoup plus confidentiel.

C'est passionnant de suivre la vivacité des littératures de langue française et elle ne régressera pas.

**B. B – Après Césaire, Glissant, Kateb, Chraïbi, Maalouf, quels autres écrivains francophones ont permis le renouvellement de l'écriture romanesque ?**

C. C.-A. – Quel listing masculin ! Ne croyez-vous pas que des Andrée Chedid, Maryse Condé, Aminata Sow Fall, Assia Djebar, Mariama Bâ et toutes celles qu'il faut sortir de l'invisibilité, aient contribué à l'épanouissement de la création littéraire et pas seulement du roman ? Bien sûr, les écritures des femmes m'attirent comme des aimants. Parce qu'elles me parlent, parce qu'elles disent quelque chose de la société que les hommes ne disent pas, parce qu'elles restituent l'entière du monde. Faire une liste est toujours aléatoire car on oublie nécessairement des œuvres importantes. Il y a surtout une telle diversité qu'il faut que critiques littéraires et enseignants s'attachent à sortir de leur petit confort, partent à la découverte de nouvelles « terres », de nouveaux espaces littéraires et trouvent les voies de transmissions diversifiées. Je ne sais si la littérature québécoise est un exemple à méditer, comme vous le suggérez. Mais elle est d'abord à connaître et à faire fructifier dans d'autres contextes en connaissant bien son contexte à elle : comment elle cohabite avec l'écriture haïtienne, comment elle a offert la notion d'écriture migrante, etc... Mais les œuvres des Africains-Américains, aux Etats-Unis, écrites en anglais, sont des œuvres que nous devons faire nôtres, même en traduction, et je pourrai étendre les exemples comme j'essaie de le faire avec mes articles de *Diacritik*.

**B. B – Vous êtes l'exemple même de la personne qui s'est forgé un nom par le travail. Vous continuez de plus belle après votre retraite. Quel est votre secret ?**

C. C.-A. – L'amour de la littérature et la conviction que, si elle ne résout pas les questions immédiates qui se posent à nos sociétés ou dans notre vie quotidienne, elle nous met sur la voie par la réflexion mais aussi le plaisir. Je plains vraiment celles et ceux qui n'aiment pas lire. Qu'est-ce que tous les bulletins d'information, même quand ils sont informés, sur la guerre en Syrie par exemple, à côté des nouvelles d'Akram Belkaïd, *Pleine lune sur Bagdad*, ou le roman de Khaled Khalifa qui vient d'être traduit en français, *La mort est une corvée* ?

Dans son essai récent, Christiane Taubiracite une phrase magnifique de Sony Labou Tansi : « J'exige un autre centre du monde [...] qu'aucun visage de la réalité humaine ne soit poussé sous le silence de l'Histoire ». Et l'immense Toni Morrison a exprimé ma manière de comprendre ma propre passion : « Lire et écrire, cela veut dire être conscient des notions de risque et de sécurité propres à un écrivain, de son accession sereine au sens et à une certaine capacité de réponse, ou de son combat fiévreux pour y parvenir ». Aussi, quand *Diacritik* m'a demandé une courte biographie, j'ai proposé ce texte qui résume bien, je crois, ma démarche : « Née à Alger au lendemain de la Seconde guerre mondiale, Christiane Chaulet Achour y fait sa vie jusqu'en 1994 où les remous de l'Histoire la déposent au Nord de la Méditerranée. Elle y vit désormais sans renoncer à ses attaches profondes dans le Sud. Ahurie par l'ignorance tranquille de l'université française concernant les écrivains francophones déposés, eux aussi, sur les rives de la langue française par la colonisation, elle leur consacre son temps professionnel - vingt années entre Caen et Cergy-Pontoise -, ses lectures, ses rêves et ses engagements. Transmettre leur richesse est son obsession. Elle leur associe d'autres réalisations littéraires des périphériques des Empires. « Reprenons la question de l'homme. Reprenons la question de la réalité cérébrale, de la masse cérébrale de toute l'humanité dont il faut multiplier les connexions, diversifier les réseaux et réhumaniser les messages » : cette exhortation de Frantz Fanon nourrit son horizon ».

